

CONSEIL MUNICIPAL du 11 MARS 2026

Convocation du 2 MARS 2026

Conseillers en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 09

Étaient présents: Mme Carole THOUESNY (Présidente de séance)

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOEFFEL - Pascale

PION- Lysiane PY - Myriam PETITHORY

MM. Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT (secrétaire de séance)-

Olivier CARREY

Procuration : néant

<p>DCM n°3 Vote du CFU 2025</p> <p><i>Votants : 08</i> <i>Pour : 08</i></p> <p>Transmise le 12.03.2026</p> <p>Publiée le 12.03.2026</p>	<p><u>Procès-verbal de la séance 23 février 2026 :</u> Le Procès-verbal de la séance du 23 février 2026 est approuvé à l'unanimité.</p> <p>BUDGET</p> <p><u>Vote du CFU 2025</u> Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026</p> <p>Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;</p> <p>Vu le CFU 2025 de la commune de DASLE;</p> <p>Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;</p> <p>Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;</p> <p>Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;</p> <p>Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte financier unique est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;</p> <p>Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte financier unique et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;</p> <p>Considérant que, dans ce cadre, Madame le Maire Carole THOUESNY a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Monsieur BERTHAUD Daniel ;</p>
---	---

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	1 606 878.23	1 244 430.00	2 851 308.23
	Recettes réalisées	767 743.66	1 050 159.00	1 817 902.66
	Restes à réaliser	127 800.00	0.00	127 800.00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 606 878.23	1 244 430.00	2 851 308.23
	Dépenses réalisées	511 057.53	769 938.64	1 280 996.17
	Restes à réaliser	1 055 500.00	0.00	1 055 500.00
Différences entre titres et mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	256 686.13	280 220.36	536 906.49
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	224 812.33	250 373.98	475 186.31
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit (+/-)	481 498.46	530 594.34	1 012 092.80
Différence entre les restes à réaliser	Reste à réaliser (+/-)	-927 700.00	0.00	- 927 700.00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-446 201.54	530 594.34	84 392.80

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **Madame le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,**

- **APPROUVE** à l'unanimité le CFU 2025 de la commune de DASLE

- **DONNE** pouvoir à Madame le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Affectation des résultats dégagés au CFU 2025

Conformément aux dispositions prévues par l'instruction M57, il convient d'affecter les résultats dégagés au Compte Financier Unique 2025

DCM n°4
Affectation des
résultats dégagés au
CFU

Votants : 09
Pour : 09

Transmise le
12.03.2026

Publiée le
12.03.2026

Le résultat brut s'établit comme suit:

Excédent de Fonctionnement	530 594.34
Excédent d'Investissement	481 498.46
Excédent global de clôture	1 012 092.80

Le Maire propose au Conseil Municipal de couvrir le solde des restes à réaliser arrêté à 927 700.00 € par le report de l'excédent constaté de la section d'investissement.

Ainsi, les résultats 2025 seront repris au budget primitif 2026 pour les montants suivants:

Investissement			
Recettes	001	résultat d'investissement reporté	481 498.46
Recettes	1068	Réserves	446 201.54
FONCTIONNEMENT			
Recettes	002	résultat de fonctionnement reporté	84 392.80
total			1 012 092.80

Après délibérations, le Conseil Municipal approuve la proposition du Maire à l'unanimité des voix.

Gérard Boichot souhaite dresser un bilan du mandat, notamment sur la question du désendettement de la commune. Lors de notre arrivée en 2020, la dette de la commune s'élevait à 465 000 euros. Grâce à une gestion rigoureuse, elle a été ramenée à 141 000 euros en 2025. Durant toute cette période, aucun nouvel emprunt n'a été contracté et les impôts n'ont pas été augmentés. Si cette trajectoire est maintenue, la commune de Dasle n'aura plus de crédits en cours à l'horizon 2028, avec des annuités restantes d'environ 48 000 euros d'ici là.

Par ailleurs, la commune dispose d'une bonne capacité d'autofinancement, appelée CAF. Celle-ci mesure la capacité de la collectivité à financer ses investissements sans recourir à l'emprunt. La CAF brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Pour la commune de Dasle, elle s'élève à environ 300 000 euros, somme ensuite affectée aux recettes d'investissement.

Une fois déduites les annuités de remboursement des emprunts, soit environ 48 000 euros, la CAF nette atteint près de 250 000 euros. Cela signifie concrètement que la commune peut financer jusqu'à 250 000 euros de travaux par an sans avoir besoin de recourir à un nouvel emprunt.

Gérard Boichot conclut en soulignant que le bilan de ce mandat est très satisfaisant et adresse ses remerciements au maire, Carole Thouesny, pour la gestion saine et rigoureuse de la commune.

URBANISME

- Information des décisions prises par le Maire de ne pas faire usage du droit de préemption sur les biens suivants :

- « En Saute » FROSSARD
- 29 rue du Château d'Eau ROHRER

DIVERS

Carole Thouesny remercie l'ensemble des membres du conseil municipal pour ces six années de travail partagées. Elle souligne que le travail accompli a été important et que le conseil municipal a su représenter l'ensemble des habitants de Dasle. Elle conclut en rappelant que cette expérience a été avant tout une aventure humaine.

Séance levée à 19 heures 20.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES CFU 2025			
chapitre / article	libellé	BUDGET	RÉALISÉ
6419	Remb. rémunérations de personnel	0.00	659.67
6459	Remb.sur charges de Sécu.	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	659.67
7022	Coupes de bois	10 000.00	13 240.50
7023	Affouage	8 000.00	9 614.00
70311	Concessions dans les cimetières	2 500.00	4 559.00
7032	Droit stationnement voie public	1 000.00	1 331.10
7035	Droits de chasse et pêche	80.00	0.00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	90 000.00	88 531.25
70688	Autres prestations de services	0.00	0.00
70878	Remb de frais par des tiers	0.00	145.00
70	Produits des services	111 580.00	117 420.85
73211	Attribution de compensation	111 878.00	111 878.68
73212	dotation solidarité communautaire	10 000.00	11 665.00
73221	FNGIR	24 000.00	24 376.00
732221	Fonds de péréquation des ressources	11 185.00	21 761.00
73223	fonds départ DMTO<5000H	40 000.00	39 728.11
73	Impôts et taxes	197 063.00	209 408.79
73111	Impots directs locaux	495 000.00	499 411.00
73118	Autres contributions directes	0.00	0.00
73141	Taxes sur la conso finale d'électricité	10 000.00	7 421.77
731	Fiscalité locale	505 000.00	506 832.77
74111	Dotation forfaitaire	500.00	479.00
741121	Dot Solidarité rurale	21 210.00	21 210.00
742	Dot aux élus locaux	0.00	255.00
744	FCTVA (fonctionnement)	5 000.00	5 188.57
7473	participations départements	0.00	150.00
7478	CAF	20 000.00	22 976.82
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0.00	0.00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0.00	0.00
74833	Etat/compens.taxe fonc.	93 000.00	93 992.00
74836	Etat/compens au titre des exonérations	0.00	0.00
7488	Autres attribut° et participat°	200.00	253.00
74	Dotations et participations	139 910.00	144 504.39
752	Revenus des immeubles	40 000.00	59 863.28
7588	Prod. divers de gest° courante	503.02	10 807.97
75	Autres produits gestion courante	40 503.02	70 671.25
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) =		994 056.02	1 049 497.72
761	Autres produits financiers	0.00	2.98
76	Produits financiers (b)	0.00	2.98
7714	Recouvert créances admises en non	0.00	0.00
7718	Autres produits except. Gestion	0.00	0.00
773	mandats annulés sur exercice antérieur	0.00	658.30
7751	vente Hangar 40000 +reprise tracteur 1800	0.00	0.00
7788	Produits exceptionnels divers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels (c)	0.00	658.30
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c		994 056.02	1 050 159.00
7761	Dif. réal. reprise tracteur	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre entre section	0.00	0.00
043	Op. ordre intérieur de section	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES		994 056.02	1 050 159.00
002	resultat reporté 2024	250 373.98	

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

chapitre / article	libellé	BUDGET	RÉALISÉ
6042	Achat presta° service=repas périsco	30 000.00	34 977.23
60611	Eau & assainissement	4 000.00	2 163.63
60612	Energie-électricité	30 000.00	26 531.27
60613	Chauffage urbain	20 000.00	26 546.62
60621	Combustibles	0.00	0.00
60622	Carburants	5 500.00	3 794.46
60623	Alimentation pain péri divers	1 800.00	1 459.65
60624	produits de traitement (désherbage) cimetièr	1 500.00	3 662.37
60628	fleurissement village	1 400.00	1 820.40
60631	Fournitures d'entretien	3 800.00	2 763.30
60632	F. de petit équipement	7 000.00	5 696.86
60633	F. de voirie (sel / peinture routière/enrobés)	3 000.00	2 871.91
60636	Vêtements de travail	800.00	266.71
6064	Fournitures administ (DICT dématérialisation..)	2 000.00	1 565.79
6065	Livres	150.00	0.00
6067	Fournitures scolaires	4 500.00	5 437.05
6068	Autres matières (essuie mains savon)	1 000.00	175.80
611	Contrats prestations services, (IDEHA : 4200)	5 300.00	5 758.47
613	Loc mobilières illuminations Noël+ copieur	6 000.00	3 217.86
61521	Entretien et réparations sur terrains	500.00	239.00
61522	Entretien et réparations sur bâtiments	25 000.00	0.00
615221	Entretien de bâtiments public (chaudières/ fontaines/ chauffage école ESP APAVE) facture EIMI 2024 AXIMA 8000 répara)	16 000.00	30 909.68
615228	autres bâtiments (logements)	4 000.00	208.51
615231	Voirie	10 000.00	0.00
615232	Eclairage public + pose dépose déco+vols câbles	3 000.00	4 409.16
61524	Entretien de bois et forêts : bucheron +ONF +(4000 élagage rue de montbouton)	16 300.00	22 115.46
61551	Entretien matériel roulant (tracteurs 1800 975)	2 500.00	5 334.63
61558	extincteurs,petits matériels , espaces verts	7 000.00	8 415.57
6156	Maintenance (copieurs paratonn logi cimetièr site internet)	4 500.00	6 389.57
6161	Primes d'assurances	19 000.00	19 505.63
618	AMD, l'EST, COFOR...	2 000.00	1 968.00
622	Honoraires avocats , BAYEMI BA	9 000.00	2 280.00
623	Avis insertion, Publications (bulletin) Fêtes et cérémonies (4200 feux) bons Noël, spectacle	18 000.00	19 451.83
624	Transp.collectifs (école piscine) + CDL	2 000.00	1 432.00
625	Déplacements et missions	0.00	16.50
626	Frais d'affranchiss. +Frais de télécommunication	6 500.00	6 551.78
6281	cotisations BA, adat, France bois CNAS Gardes natur	9 700.00	9 583.68
6282	Frais de gardiennage	600.00	444.29
62878	frais de recouvrement vente de bois	2 000.00	132.40
6288	Autres services extérieurs piscine et savoir rouler école	2 800.00	3 280.00
635	Taxes foncières autres impôts locaux Droits d'enregistrement	6 000.00	6 482.00
011	Charges à caractère général	294 150.00	277 859.07

chapitre / article	libellé	BUDGET	RÉALISÉ
6218	Autre personnel extérieur	20 000.00	13 977.89
633	Cotisations au FNAL Cotisation CNG,CG de la FPT Autres impôts & taxes	6 200.00	7 107.10
6411	Personnel titulaire	250 000.00	220 160.54
6413	Personnel non titulaire	10 000.00	18 897.01
6415	Indemnité inflation	0.00	0.00
6417	Rémunérations des apprentis	0.00	0.00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	105 000.00	115 622.81
6470	Autres charges sociales	1 200.00	774.64
648	autres charges de personnel	0.00	339.00
012	Charges de personnel	392 400.00	376 878.99
739223	Fonds péréq. interco et commun.	11 185.00	9 697.00
014	Atténuations de produits	11 185.00	9 697.00
65188	autres (obsèques indigent)	0.00	0.00
65311	Indemnités élus	55 000.00	54 206.17
65313	Cotisations retraite élus	2 500.00	2 297.72
65314	Cot.séc. sociale part patr. élus	8 500.00	7 798.78
65315	formation des élus	600.00	548.00
653172	Cotisation alloc. fin mandat	95.00	90.89
6542	créances adm non-valeur	0.00	0.00
65561	SIACVH	12 000.00	11 467.59
6558	Borne de recharge	2 000.00	2 054.96
65748	subvention associations	7 000.00	7 160.00
65811	messagerie mairie + (mise en place 451€)	2 800.00	918.51
65888	Autres	302.00	1.93
65	Autres charges gestion courante	90 797.00	86 544.55
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		788 532.00	750 979.61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 200.00	1 751.36
6681	Autres charges financières	0.00	0.00
6688	Autres	80.00	56.47
66	Charges financières (b)	2 280.00	1 807.83
673	Titres annulés (exerc.antér.) CAF	2 000.00	0.00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000.00	0.00
68	Dot. Prov. Dépréc. Actifs circulants	0.00	0.00
68	Dotations aux provisions (d)	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0	0
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		792 812.00	752 787.44
023	Virement à la sect° d'investis.	419 466.00	0.00
6751	Valeur comptable immob. cédées hangar +reprise tracteur (21447.33+18552.67)	0.00	0.00
6761	Dif. sur réal. trans. en invest. (Hangar)	0.00	0.00
681	Dot.amort.immos incorp.& corp	17 152.00	17 151.20
042	Opérations d'ordre entre section	17 152.00	17 151.20
043	Op. ordre intérieur de section		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE			769 938.64

INVESTISSEMENT 2025 COMPTE FINANCIER UNIQUE

op	art	libellé	Dépenses		RECETTES	
			BP	Réalisées	BP	Réalisées
295	231	Sécurité incendie	56 600.00	1 167.60		
298	203	Voirie rue de la source	5 000.00			
	231	Régularisation foncière	26 200.00	1 886.80		
299	1323	Subvention département amendes de police				26 402.00
	13461	DETR				23 066.87
	203	Bureau d'études travaux sécurisation aggro+ annonces	52 000.00	31 064.42		
	204182	Réseau d'électricité	215 000.00			
	20422	Génie civil de télécommunications	160 000.00			
	21538	Eclairage public	51 500.00			
	238	Avance sur marché		32 819.58		
	231	Travaux sécurisation aggro	700 000.00	182 607.52		
	203					
	2051	Sauvegarde annuelle données	1 000.00	982.79		
	2111	Parcelles MUNCH vers cimetiére	5 000.00	1 764.00		
	2112	Acquisitions foncières +parcelles MUNCH	5 000.00	76.20		
	2117	Bois forêts travaux ONF	22 200.00	7 302.80		
	2131	Toiture préau façade mairie(sinistre) chauffe eau salle EL +store maison médicale	60 000.00	75 836.46		
	2132	Chauffe eau maison imp castors	80 435.59	1 086.91		
	2151	Caniveau rue des vergers	32 000.00	4 783.20		
	2152	Installations de voirie	7 000.00			
	21538	Rénovation éclairage public	45 000.00	61 412.16		
	2157	Achat décors de Noël + panneaux défense de nourrir	10 000.00	329.65		
	2158	Autres matériels: poubelles brouettes batteries radars péda	2 800.00	2 018.64		
	2182			0.00		
	2183	Matériel informatique : imprimante 3D + tokymaker	0.00	1 264.63		
	2184	Materiel de bureau et mobilier	12 000.00	0.00		
	2188	Climatiseur école	0.00	399.00		
	1641	Rembst emprunt	48 180.00	46 427.97		
	165	Cautions sur locations d'appartements	3 060.00	660.00		
	1321	DETR : bâche DECI (5000) + Rail de guidage salle EL				6 130.40
	O24					
	10222	FCTVA			50 000.00	51 796.57
	10226	Taxe Aménagement			5 000.00	3 981.75
	1641	Emprunt				
	1068	Affectation résultats 2023				582 047.67
OPERATIONS D'ORDRE						
	203/041	Intégrations			33 397.41	29 726.38
	2117/041	Intégrations dépenses ONF MO plan de relance		2 250.00		
	2152/041	Intégrations études parking		27 476.38		
	2157/041	Erreur imputation cession tracteur		27 440.82		
	2142/041	Cession tracteur régularisation 2024			27 440.82	27 440.82
	2802/041	Amortisst frais PLU (même somme Débit 6811)			774.00	773.20
	28041512/041	Amortisst SYDED (même somme Débit 6811)			210.00	210.00
	2804182/041	Amortsst acq.piste cyclable (même somme D6811			16 168.00	16 168.00
TOTAL				511 057.53		767 743.66
				256 686.13		
Excédent reporté				224 812.33		
Résultat global 2025				481 498.46		